

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 9 NOVEMBRE 1979 - N°990

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2.00 F.

ALSTHOM

● Belfort : ce jeudi les travailleurs votent

A la suite d'une décision imposée par les représentants patronaux à l'intérieur de la commission de conciliation, les travailleurs étaient appelés jeudi matin à se prononcer sur les propositions patronales, bien en deçà des revendications initiales.

LIRE EN PAGE 8

● Saint-Ouen : les grévistes se constituent un «trésor de guerre»

Après un mois de grève, les alsthomiens de Saint-Ouen sont toujours à l'offensive, ils viennent de démonter une pièce décisive sur chaque «machine-clé» afin d'empêcher qu'en cas d'évacuation, il soit procédé au redémarrage de l'usine.

LIRE EN PAGE 8

Dans
**Le Quotidien
du Peuple**
du
10 novembre

Erythrée : Nafka,
le cauchemar
des attaquants
soviéto-éthiopiens

Notre dossier :
Quand
les Alsthomiens
de Belfort
veulent se faire
entendre

AFFAIRE BOULIN

GISCARD ET BARRE PATAUGENT

LIRE EN PAGE 5

«Laissons les morts enterrer les morts», a laissé bibliquement tomber Giscard à propos du suicide du ministre du Travail. «Il n'y a pas d'affaire Boulin», a rajouté Barre, qui a précisé : «Si le garde des sceaux avait manqué à ses responsabilités, il ne serait plus garde des sceaux».

Etrange acharnement du pouvoir, en la personne de ses deux plus éminents représentants, à réduire à néant le fantôme du suicide de Rambouillet. Mais désormais, entre le RPR et les giscardiens, les couteaux sont tirés. Toutes les incantations n'y changeront rien : la perspective des élections présidentielles a fait sortir les cadavres du placard. Ils ne sont pas prêts d'y rentrer.

DUCELLIER (CLERMONT-FERRAND)

50 jours de lutte,
premier recul
de la direction

UNE DÉTERMINATION INTACTE MALGRÉ L'INTERVENTION POLICIERE

Malgré l'évacuation de l'usine, dimanche par les flics à laquelle ont répondu de nombreux débrayages et un rassemblement de 5 000 personnes, la mobilisation des travailleurs de Ducellier ne faiblit pas. Ils ont obtenu un premier recul de la direction qui est contrainte d'accepter de véritables négociations. La solidarité autour de cette grève s'ampifie.

LIRE EN PAGE 3

EXCLUSIF

Des élections dans les usines chinoises



RENCONTRE AVEC DES SYNDICALISTES DE BEIJING

LIRE EN PAGE 2

DES ELECTIONS DANS LES USINES CHINOISES

1 - DES CHEFS D'EQUIPES ET D'ATELIER DESIGNES AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Correspondance



L'élection démocratique des chefs d'équipe et d'atelier est une des formes de la participation ouvrière à la gestion des entreprises. L'usine d'imprimerie des éditions en langues étrangères de Beijing est une des usines de la ville à appliquer les décisions du 9^e Congrès des syndicats à ce sujet. Wang Rurou, vice-président du syndicat de cette entreprise, retrace cette expérience. A ses côtés, Gun Changbao, chef-adjoint du département de l'organisation du syndicat général qui recouvre le territoire de la municipalité de Beijing.

Rencontre avec des syndicalistes de Beijing

► *Dans quelles conditions se sont déroulées les élections dans votre usine ?*

Wang Rurou : nous les avons organisées quand le mouvement de critique des Quatre est entré dans sa 3^e phase, c'est-à-dire quand l'influence des Quatre a été principalement éliminée. A ce stade, le factionalisme avait été combattu, et l'existence des clans fortement ébranlée.

► *Comment avez-vous organisé ces élections ?*

Wang Rurou : les ouvriers ont estimé que ces élections étaient très démocratiques, pour plusieurs raisons :

1) Le nombre des chefs d'atelier a été décidé par les masses. Avant les élections, leur nombre était assez élevé. Un grand atelier, par exemple, comprenait un chef et trois adjoints ; les ouvriers ont considéré que ce nombre était trop élevé et en ont décidé la réduction : aujourd'hui un grand atelier de 400 personnes comprend un chef et deux adjoints, un petit atelier, un chef et un adjoint. Ainsi, les chefs d'atelier sont passés de 23 à 16 au total (adjoints y compris).

2) Faut-il présenter des candidats ou non ? Ce problème a été discuté. Les ouvriers ont finalement décidé que les candidatures soient posées.

3) Qui doit désigner les candidats ? La direction ou les ouvriers ? Les ouvriers ont décidé que ce seraient eux qui établiraient les listes de candidatures.

4) Quand une divergence se fait jour entre les ouvriers et la direction, ou entre les ouvriers eux-mêmes, sur une candidature, comment doit-on procéder ? Après discussion, les ouvriers ont décidé que seule, la consultation et la confrontation des opinions différentes pouvaient permettre de résoudre ce type de contradiction. Deux principes ont été élaborés pour diriger cette consultation : d'une part il faut tenir compte du nombre de personnes qui proposent la candidature contestée ; d'autre part, six conditions doivent être requi-

ses pour faire acte de candidature : comportement politique, compétence professionnelle, esprit de parti, style de travail franc, capacité de s'unir aux autres, prestige parmi les masses. Et c'est en appliquant ces deux principes, qu'on est arrivés à une vue commune sur chaque candidat.

5) Ce sont les ouvriers qui ont décidé des modalités du vote. Le vote à bulletin secret a été choisi pour garantir le plein exercice des droits démocratiques pour chacun. Seul le candidat dont les voix dépassent 50 % peut-être élu.

Deux types de listes de candidats ont été retenus suivant les ateliers : une liste où le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir ; une autre liste, où le nombre de candidats est plus grand que le nombre de postes à pourvoir. Cependant, ce type de liste présente également un inconvénient : les votes ne sont pas concentrés ; on assiste à une certaine dispersion des voix.

► *Pouvez-vous nous parler maintenant de «l'après-élection» ? Des résultats obtenus ?*

Wang Rurou : une fois les élections terminées, les «élus» ont été encouragés officiellement par l'entreprise : on a affiché leurs noms, on a distribué une sorte de certificat attestant leur élection, on a convoqué des meetings où ils ont été présentés à tout le monde pour leur entrée en fonction.

Les candidats non élus, ont été éduqués selon le principe : «Dans les rangs de la révolution, on peut-être tour à tour simple citoyen ou haut fonctionnaire». Dans certains cas, les anciens chefs qui n'avaient pas été réélus ont été mutés dans d'autres ateliers, de manière à faciliter leur réinsertion à la base.

Dans la majorité des cas, les chefs élus sont compétents, ce qui nous fait tirer un bilan positif de ces élections. (Deux de ces chefs ont une ancienneté de plus de vingt ans, quatorze autres de

plus de trente ans). Parmi les 83 chefs d'équipe de production, tous ont au moins quatre échelons dans la hiérarchie.

Enfin, ces chefs élus par les masses peuvent organiser plus facilement le travail de production : les masses, qui les ont élus, les suivent. On a constaté une nette amélioration de la production, tant au niveau de sa qualité que de sa quantité, ainsi qu'un progrès réel dans le mouvement pour l'économie.

► *Quels ont été les problèmes rencontrés au cours de ces élections ? Et quels sont ceux qui restent en suspens aujourd'hui ?*

Wang Rurou : dans quelques équipes, les gens élus ne sont pas très capables, les masses ayant opté pour «le plus gentil», c'est-à-dire celui qui a de bons rapports avec tout le monde ; la contrepartie est que des gens compétents, mais sévères, exigeants, n'ont pas été élus. Ce que nous faisons dans ce cas-là, c'est d'aider ces nouveaux chefs à prendre en mains leur tâche. Si jamais certains des élus se comportaient très mal ils pourraient être révoqués, mais seulement après discussion et approbation des masses. Pour l'instant, il n'y a pas, parmi les élus, des gens vraiment incapables. Un autre problème — qui reste en suspens — est la durée du mandat. Pour le moment, il n'est pas fixé, compte tenu de notre manque d'expérience dans ce domaine. Il le sera sans doute dans deux ou trois ans.

► *Qui a organisé ces élections ? Les élus sont-ils tous membres du PCC ?*

Wang Rurou : c'est le syndicat qui a organisé toutes ces élections. Quant aux élus, certains ne sont pas membres du parti.

► *Pouvez-vous nous indiquer où en sont aujourd'hui les élections au niveau de la municipalité de Beijing ?*

Gun Changbao : après le 9^e congrès du syndicat, on a mis en route plusieurs expériences de ce type. On a analysé ensuite — sur la base de cette pratique toute neuve — les avantages d'un tel système et ses problèmes.

D'abord, resserrer les liens entre les masses et les cadres, entre les cadres de base et la direction, entre les masses et la direction. Souvent la direction connaît mal les cadres de base et l'opinion des masses à leur sujet ; avec les élections, ils ne peuvent plus méconnaître ces problèmes. D'autre part, les ouvriers choisissent comme chefs des gens qui leur sont proches : leur confiance en eux est plus grande. Ce nouvel état de choses exerce une influence positive, en resserrant l'unité et la confiance entre la base et le sommet. En définitive, les élections permettent en général la mise en place d'un encadrement compétent, aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan politique. Les ouvriers d'un même atelier se connaissent bien et leur choix se révèle parfois plus judicieux que celui d'une direction «lointaine». Ainsi peut être mis fin à une situation où un cadre — qu'il travaille bien ou mal — ne risque rien.

Ensuite, les ouvriers prennent conscience qu'ils sont maîtres du pays, ce qui stimule leur ardeur. Mais les élections renforcent également le sens des responsabilités des cadres de base : les cadres élus sont responsables devant la direction supérieure, mais aussi devant les masses : ils sont, en quelque sorte, sous surveillance populaire ! D'un autre côté, ayant le soutien, à la fois des masses et de la direction, leur travail devient plus facile.

Enfin, en renforçant la confiance des ouvriers et la compétence des cadres, les élections — qui ne sont pas une fin en soi, mais un moyen — permettent toujours l'avancée de la production. Un exemple typique nous est fourni par l'usine des ressorts automobiles de Beijing : les élections se sont déroulées au mois de mars, au moment où

l'usine déménageait en banlieue. Il y avait donc beaucoup de problèmes de production. Mais l'enthousiasme soulevé par l'exercice des droits démocratiques a permis un record de production. Les élections des cadres de base sont un nouveau développement du système des congrès ; c'est une réforme de la superstructure sous le régime socialiste.

Cependant, certains ouvriers et cadres n'ont pas cette habitude de la démocratie : il existe donc, parmi eux, un certain nombre de craintes que je vous résumer ainsi :

— crainte que les anciens chefs d'atelier et d'équipe ne soient pas réélus, et cela crée des troubles dans la production.

— crainte que les élus soient des gens «gentils», mais non compétents.

— crainte que les élections se déroulent mal et que pèse encore, de manière négative, le sectarisme, l'esprit de clan, les divisions accumulées par l'histoire : c'est un peu la peur que les élections ne redonnent naissance à des luttes de faction.

— Enfin, développement des tendances à l'anarchisme et à l'ultra-démocratie, qui freinent le développement de la production.

Ces craintes sont normales. Nous en viendrons à bout par le travail idéologique, tout en continuant d'avancer dans nos expériences positives. Pour assurer le plein succès de ces élections, il faut nous appuyer sur la majorité des masses. C'est pourquoi nous organisons ces élections étape par étape, avant de les généraliser dans l'industrie d'abord, puis dans le commerce.

Dans notre
prochaine édition :
**LA REMISE EN PLACE
DU CONGRES
DES TRAVAILLEURS**

Depuis 50 jours maintenant, les travailleurs de l'entreprise Ducellier à Vergongheon près de Clermont-Ferrand, sont en grève. Leurs exigences : 400 F pour tous, une révision de leur indice de classement, l'amélioration des conditions de travail. Dès le départ, de tous les ateliers, convergeront pas moins de 25 cahiers de revendications qui aboutiront sur la table de la direction. Celle-ci, après avoir refusé de lâcher plus de 3,5 % d'augmentation sans rien d'autre, a finalement fait appel, dans la nuit de dimanche à lundi, à la police pour expulser les grévistes de leurs locaux de travail. Dans l'article qui suit, notre correspondant à Clermont-Ferrand, fait le point sur ce long conflit, mené par plusieurs centaines de travailleurs toujours aussi déterminés.

Plus de six semaines de grèves à l'usine Gromesnil; la direction a tout essayé pour pourrir et casser l'action des travailleurs. Peine perdue, et l'intervention policière dans la nuit de dimanche à lundi n'a pas eu beaucoup plus de résultat, elle a été contrainte, mardi 6, à un premier recul en acceptant la « médiation » du préfet :

- Elle ne voulait discuter que de « cas » particuliers, elle doit parler de l'ensemble des classifications.

- Elle ne voulait pas entendre parler d'augmentations générales de salaires (les travailleurs exigent 400 F pour tous), elle doit négocier une telle augmentation pour le 1^{er} janvier 1980.

- Elle voulait en profiter pour « casser » l'organisation syndicale, elle est contrainte de réexaminer « à chaud » les licenciements qu'elle a annoncés.

- Elle a fait envahir l'usine par les flics pour casser la grève et l'occupation, elle est contrainte de les retirer trois jours après.

- Enfin, sous la pression de l'action et des 27 cahiers de revendications élaborés par les travailleurs

atelier par atelier, elle est obligée de discuter des conditions de travail (sans autre précision, certes).

UN PREMIER RECU INCONTESTABLE

Certes, il n'est pas question encore pour les travailleurs de chanter victoire et de ralentir leurs actions offensives car depuis le 24 septembre ils ont pu mesurer la détermination de leur patron à ne rien céder et la négociation qui s'engage doit durer une semaine.

Mais il s'agit incontestablement d'un premier recul dû à la riposte offensive des travailleurs à toutes les tentatives de la direction et notamment à l'intervention des flics dans la nuit de dimanche à lundi; loin de se démobiliser, les travailleurs s'en trouvent renforcés dans leur détermination à lutter. Par ailleurs, l'annonce des négociations ne les ont pas dissuadés d'arrêter le train « Corail » ou le « Cévenol » en gare de Brassac lors d'une manifestation massive et mercredi une montée massive en cars au siège social de

Ducellier Clermont-Ferrand

• 50 jours de lutte • premier recul de la direction.

UNE DÉTERMINATION INTACTE MALGRÉ L'INTERVENTION POLICIERE

De notre correspondant à CLERMONT-FERRAND

Créteil était prévue.

L'intervention des flics a constitué un tournant important de la lutte.

A plusieurs reprises déjà, la direction avait tenté d'organiser des commandos de cadres pour forcer les piquets d'occupation et imposer sa « liberté du travail ». Ces tentatives avaient échoué lamentablement à Gromesnil mais elles avaient réussi à imposer largement la reprise du travail à l'usine voisine (B2) de Ste-Florine où le mouvement était moins bien suivi.

L'EVACUATION : 5 000 TRAVAILLEURS RIPOSTENT

Dimanche soir (le 4 novembre) les 50 « occupants » de nuit de l'usine de Gromesnil s'attendaient à une nouvelle tentative de ce type vers 5 heures du matin, heure de l'embauche et les sirènes étaient prêtes à avertir la population du bassin dans cette éventualité. Mais ils furent littéralement stupéfaits lorsqu'à une heure du matin, au milieu de leur repas, ils virent apparaître les casques noirs, boucliers et matraques d'un « commando » d'une dizaine de gendarmes mobiles.

Autour de l'usine, ils étaient 300, parvenus à s'approcher sans éveiller l'attention des occupants. Ceux-ci évacuaient les lieux, toute résistance étant inutile, non sans avoir réussi à actionner la sirène qui fut relayée en moins d'une heure par d'autres sirènes et les cloches de toutes les églises du bassin !

A deux heures du matin, ils étaient déjà 500 autour des flics et à sept heures, ils étaient 4 à 5 000 et toutes les usines du bassin avaient massivement débarrayé.

Le patron et le préfet avaient sous-estimé la volonté de lutte des ouvriers (ères); ils visaient sur l'essoufflement dû à six semaines de grève..., ils espéraient visiblement porter un « dernier coup »; imposer la rentrée dans l'usine de Gromesnil d'une majorité de travailleurs « empêchés » de travailler par l'occupation.

DE NOUVELLES ACTIONS

Or ce que domine ces lundi et mardi, c'est la colère et la détermination; malgré les nombreuses luttes dans le bassin des dernières années contre la fermeture des mines, de Centre Métal, à Ducellier



Dans la nuit de dimanche à lundi, les flics intervenaient à plusieurs centaines

(10 semaines de grève en 1975) les flics n'étaient jamais intervenus depuis 1948.

Lundi après-midi, ils sont 4 000 à parcourir 15 kilomètres dans le bassin pour informer toute la population, et c'est une longue caravane de voitures qui partira vers 5 heures pour un long périple : Issoire où ils rencontrent les travailleurs de l'usine Ducellier, Chanonnat (aux environs de Clermont-Ferrand) où ils viennent bruyamment perturber la « retraite » de Giscard qui devra faire recevoir leurs délégués par son chef de cabinet, et enfin la caravane s'arrêtera à FR 3 Auvergne (à Chamalières) pour s'assurer que l'information sur leur action est bien faite. Du coup Giscard renoncera à son intervention « au coin du feu » qu'il avait prévu à l'émission régionale.

Mardi matin, après avoir compté les non-grévistes à l'entrée, plusieurs centaines de manifestations se portent à l'usine de Ste-Florine où se trouve la direction, avec la volonté aussi de montrer « à ceux de Ste-Florine » que l'action continue. C'est face à cette calme détermination que les nouvelles de négociations parviennent au compte-goutte et distillent une bonne humeur de plus en plus nette parmi les grévistes.

Venus nous informer mardi, sur place pour organiser un soutien aussi efficace que possible à leur lutte dans notre secteur, nous sommes accueillis fraternellement par les grévistes et les conversations vont bon train : sur Gromesnil, tous soulignent qu'après cette grève, rien ne sera plus comme avant. Cette grève qu'il n'y a pas besoin de « tirer ».

Bonnet manœuvre pour faire passer sa loi

Procédure inhabituelle mercredi soir au sénat. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, auteur du projet de loi sur l'entrée et le séjour des immigrés en France a tout simplement demandé aux sénateurs de se prononcer contre son texte.

Le ministre de l'Intérieur ferait-il machine arrière ? Loin de là ! Bien au contraire, c'est le moyen que Bonnet a trouvé pour que son projet ne soit pas amendé par les sénateurs.

Et le sénat a suivi Bonnet en repoussant son texte par 110 suffrages contre 90 (le PC et le PS s'abstiennent en raison de leur opposition globale au projet). Il va sans dire que le sinistre Bonnet était très satisfait de voir son texte rejeté.

C'est donc sur le projet déjà adopté par eux-mêmes que les députés auront à se prononcer prochainement. Un vote dont-il ne faudra pas attendre beaucoup de surprises. La méthode adoptée par Bonnet est significative de la volonté du gouvernement de faire passer à tout prix, et vite, ses projets de lois racistes, quitte pour cela à courcirculer et à ridiculiser les sénateurs.

Dans le même temps 400 000 dossiers d'expulsion sont en cours d'examen au ministère de l'Intérieur.

Tricastin : le chargement a commencé

Centrale nucléaire du Tricastin : le chargement en combustible nucléaire a pu être commencé depuis mercredi après-midi.

Bien que des agents EDF se soient mis en grève dès les premières heures mercredi, celle-ci ne concernait que l'équipe du matin, et très rapidement la direction a pris des dispositions pour permettre le chargement de façon manuelle et non pas automatiquement. De plus, l'équipe EDF qui s'était mise en grève, comportait une majorité de travailleurs syndiqués à la CFDT, et les équipes suivantes n'ont pas pris le relai.

Pour l'instant donc, la grève est suspendue. Bien qu'il soit difficile en l'état

actuel des choses de prévoir la suite des actions possibles, même si le chargement va s'étendre sur près de trois semaines, il ne semble pas que le rapport de force soit très favorable à des actions visant à empêcher le chargement effectué par des agents Framatome. « Non au pari, oui au contrôle des centrales » indiquait le tract diffusé mardi et hier aux travailleurs de la centrale. La direction du Tricastin a choisi, comme à Gravelines, il y a plusieurs jours, de tenir un pari. Les contrôles effectués ne sont pas du tout satisfaisants, les appareils de contrôle n'étant pas encore au point, mais qu'importe pour EDF et le gouvernement...

Des aspects nouveaux et positifs

La grève partie de la base : un atelier de préréglage de la chaîne de montage des allumeurs, où les ouvrières OS ont débarrayé unanimement. Elle s'est étendue à la base, devant le lock-out prévisible, après discussion de cahiers de revendications atelier par atelier, et définition d'une revendication de salaire de 400 F pour tous. Et les délégués CGT (il n'y a pas de section CFDT) se sentent et paraissent effectivement « portés » par la base : participant nombreux à toutes les actions et réunions, les gars et les filles n'ont pas peur de dire ce qui leur va ou non dans les propositions des délégués.

Et puis sur Gromesnil, la maîtrise a largement suivi le mouvement : c'est tout à fait nouveau (en particulier par rapport à la grève de 1975) et cela renforce encore la confiance des ouvriers dans leur grève.

La grosse épine, ce sont les réactions jugées beaucoup trop tièdes dans les autres usines, surtout Saint-Florine, que les grévistes expliquent par l'ancienneté plus grande des travailleurs, un encadrement beaucoup mieux organisé par la direction, l'impact plus important du chantage à l'emploi, et les salaires y sont un peu moins misérables ; tout cela a fait que le « raz-de-marée » à la base, dans les ateliers n'a eu lieu à aucun moment. L'épreuve de force avec les flics ? Il n'en est pas question, bien que le scandale de leur intervention ait été immédiatement et massivement dénoncé. De toutes façons ceux qui travaillent ne peuvent assurer aucune production, la population a manifesté concrètement son soutien (opération Bassin-mort, nourriture abondante fournie par des commerçants, interventions répétées de municipalités d'union de la gauche, tocsin des églises...). Les grévistes ne se sentent nullement isolés hors de leur usine, ils se retrouvent facilement, ils s'organisent pour la garde des enfants, ils sont « chez eux » et c'est maintenant à l'intérieur de l'usine que non-grévistes, direction et flics sont en quelque sorte « encerclés ».

LUTTES OUVRIERES

Contre le désengagement dans le 19^e.

LES SERVICES SOCIAUX DES C.A.F DE PARIS EN GREVE MERCREDI

Pour la 2^e fois, les services sociaux étaient en grève ce mercredi contre le désengagement qui a commencé en 1976. Désengagement ? Démantèlement, c'est le nom qu'il faut donner à cette opération.

Depuis 1976, le conseil d'administration de la C.A.F. a décidé de rééquilibrer les effectifs entre Paris et la banlieue, il manque des effectifs en banlieue alors on les prend sur Paris. Les explications de la direction sont sim-

ples : 1) il y a moins d'A.F. à Paris qu'en banlieue, 2) le budget des allocations familiales ne progresse pas assez, il n'est pas possible de créer de nouveaux postes en banlieue. La C.A.F. de la région parisienne a commencé à se désengager dans les 12^e, 13^e et 6^e arrondissements, des services sociaux qui seront pris en main par la DDASS. Aujourd'hui, c'est le 19^e qui est touché. Le 18 mai, la direction annonçait le projet de désengagement dans le 19^e, cela

veut dire la liquidation d'un service de 38 travailleurs sociaux : 24 assistantes sociales, 10 secrétaires d'action sociale, 1 puéricultrice, 3 cadres qui seront transférés en partie dans les 7^e, 8^e, 9^e, 17^e et en banlieue et le 19^e serait repris par les services de la DDASS.

Pourquoi ce démantèlement ? Cela entre dans le resserrement du budget de la sécurité sociale, non seulement aucun budget supplémentaire n'a été alloué malgré l'augmentation des coûts des services, mais la dotation complémentaire qui était versée au titre des services sociaux et qui était un élément du budget est en diminution depuis 3 ans. La reprise par la DDASS de ces services a pour but de mettre directement dans les mains des préfets, mettre en cartes et en fiches tous les enfants. Les assistantes de la C.A.F. jouissaient d'une certaine autonomie qui leur permettait de juger et parfois d'atténuer la sécheresse de l'administration.

La DDASS qui doit reprendre tous ces services n'a pas été non plus dotée d'un budget supplémentaire et en plus de leur propre problème, les assistantes sociales sont très réservées sur cette prise en charge par la DDASS.

Danièle DELANNOY

Canteleu (Seine-Maritime)

GREVE A L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (IRFTS)

Le 31 octobre, les travailleurs de l'Institut Régional de Formation des Travailleurs Sociaux de Canteleu (près de Rouen) ont occupé le bureau du directeur de la DDASS avec des membres du syndicat de l'UL CFDT Rouen afin de négocier l'obtention de leurs bourses. Les CRS, à l'appel du directeur, ont fait irruption dans le bureau, cassant la porte à coups de haches et ont expulsé les grévistes hors de la cité administrative, en tabassant un délégué syndical et un adhérent CFDT qui étaient venus avec leurs camarades soutenir les grévistes et qui protestaient contre l'intervention des CRS. L'après-midi une délégation des sections CGT et CFDT de la cité administrative accompagnant le syndicat CFDT Rouen est allée demander des explications à la préfecture ; à leur tour ils furent expulsés par la police.

Nous publions ici un communiqué du comité de lutte et de la section CFDT.

Depuis le 22 octobre 1979, les travailleurs sociaux en formation à Canteleu (situé en Seine-Maritime, dans l'agglomération de Rouen) sont en grève.

Parmi les éducateurs spécialisés et assistants sociaux en cours de formation, vingt sept ayant droit ont été exclus du bénéfice de rémunérations de type « promotion professionnelle » et seront contraints d'abandonner leurs études.

La politique sociale gouvernementale détermine une sélection par l'argent que nous ne pouvons accepter.

Le décret du 30 mars 1979, en ce qui concerne l'attribution des rémunérations professionnelles, a

élargi, en théorie, le nombre des ayant-droits.

En fait, ce décret est subordonné à un quota qui sélectionne les ayants-droits entre eux.

D'autre part, l'attribution des bourses d'Etat ou départementales (avec contrat) sont très limitées pour les différents secteurs sociaux.

De plus, ces bourses sont de très faible importance. Comment vivre avec les 575 F d'une bourse d'Etat ? Et même, avec les 1000 F/mois d'une bourse départementale moyennant un contrat de 2 à 3 ans ?

Les démarches entreprises jusqu'alors (à la direction départementale du travail et de l'emploi, à la direction départementale

de l'action sanitaire, à la préfecture se sont révélées très insatisfaisantes.

De ce fait, d'autres actions se sont dégagées dans la semaine du 22 au 28 octobre : les professionnels du secteur social ont été informés de notre mouvement. Des piquets de grève ont empêché le déroulement des cours. Des inscriptions ont été faites à l'ANPE (en effet, nombreux sont les travailleurs sociaux qui vont quitter leur formation faute de moyens financiers et se retrouver au chômage)...

Une délégation a été envoyée à la coordination nationale des écoles de travailleurs sociaux, qui a eu lieu les 27 et 28 octobre dans la région parisienne...

Nos revendications n'ayant pas été obtenues, le mouvement des travailleurs sociaux en formation de Canteleu continue :

pour obtenir le statut de travailleur social en formation et, dans l'immédiat, l'attribution de 27 rémunérations professionnelles, de contrats DDASS et de bourses d'Etat 4/4.

30 octobre 1979

Institut Régional de Formation des Travailleurs Sociaux de Canteleu
Comité de Lutte
Section CFDT

Actions

contre les impôts locaux

C'est l'automne. Les feuilles des arbres jaunissent. D'autres feuilles jaunes se sont déjà glissées dans nos boîtes aux lettres : celles des impôts locaux. Cette fois-ci, pour 1979, deux nouveautés : les feuilles jaunes sont blanches et la taxe à payer est considérablement augmentée !

A Caen, près de huit cent familles ne sont pas décidées à subir une nouvelle ponction importante de leurs maigres revenus. Elles font « la grève des impôts ». Sous quelle forme ?

D'une part, elles ne paieront pas à la date exigée (cette fois-ci, le 15 octobre au lieu du 15 dé-

cembre) et de plus refuseront toute majoration de 10% pour retard de paiement. D'autre part, ces huit cents familles contestent le montant de leurs impôts et ont décidé de faire un abattement de 20% sur les sommes réclamées, tout en échelonnant le paiement restant en plusieurs versements.

Regroupés dans un « Comité de coordination », les familles ont reçu le soutien de la CSF et de la CSCV. Déjà l'année dernière, plusieurs familles de la banlieue de Caen s'étaient battues contre les impôts locaux et plusieurs d'entre elles avaient obtenu un changement de catégorie d'habitation.

INFORMATIONS GENERALES

• Nouvelles radios libres CGT

En vue des élections prud'homales du 12 décembre prochain, la CGT a décidé de multiplier sur toute la France l'implantation de radios libres. C'est l'opération « radios-luttes » préparée depuis de longs mois et qui a été présentée mercredi matin par Georges Séguy.

Les radios qui vont émettre : « Radio-CGT 93 » du 8 au 17 novembre, de 7 à 20 heures sur 88 MHz ; « Radio-Action » dans le Bas-Rhin, qui devait commencer à émettre dès mercredi matin ; « Radio-SAM » à Marseille sur 88 MHz autour de la lutte contre la fermeture de l'usine SAM.

« Radio-Quin-Quin » à Denain reprend également ses émissions. Rappelons que « Radio Lorraine Cœur d'Acier », la radio CGT de Longwy émet depuis le début septembre.

Les premières émissions de ces radios débiteront par un discours de Séguy d'une demi-heure. C'est le secrétaire général de la CGT en personne qui a exposé cette initiative à la presse mercredi matin. « Ces émissions s'insèrent là où les luttes sont en cours, sous la protection des travailleurs » a-t-il notamment déclaré.

Le fonctionnement de ces radios est assuré bénévolement et elles seront financées par les cotisations syndicales.

LICENCIEMENT D'AUXILIAIRES AU CENTRE REGIONAL INFORMATIQUE DES IMPÔTS

Deux licenciements viennent d'être annoncés au Centre Régional Informatique des Impôts. Les deux agents concernés sont des auxiliaires affectés à des travaux techniques (sur machine), ils avaient été embauchés au printemps dernier, et la sécurité de leur emploi leur avait été plusieurs fois confirmée.

Ces licenciements qui devaient à l'origine être prononcés au 31 octobre le seront au 30 novembre prochain de « façon ferme et définitive ». Les raisons invoquées par la Direction Générale des Impôts sont d'ordre économique : si la DGI gardait ces agents plus longtemps, elle ne pourrait plus les licencier (les auxiliaires ayant plus d'un an d'ancienneté sont dits permanents et bénéficient de la sécurité de l'emploi).

Devant cette situation sans précédent, au moment où dans divers services et ateliers, certains

agents des Impôts sont submergés de travaux en retard (classement, mise à jour de dossiers, ...) et où les ateliers techniques du C.R.I. des Impôts travaillent à plein rendement, les syndicats du C.R.I. ont décidé de prendre tous les moyens nécessaires pour s'opposer à ces deux licenciements. Un budget d'austérité, l'inflation et le blocage des salaires, un accroissement considérable du chômage, et la nécessité de réduire le temps de travail, autant de raisons qui renforcent notre détermination.

Amiens le 30/10/1979

Communiqué des syndicats CGT, CFDT, FO, et SNUI des impôts.

Dans l'ensemble de la Direction Générale des impôts, les C.R.I. sont des services récents (10 ans environ) où sont faits, en informatique, un certain nombre de travaux (fichiers, rôles, impôts sur

le revenu, impôts fonciers, édition des avertissements...).

En ce qui concerne celui d'Amiens, il y a 250 agents, dont 80% sont des femmes. Les 4 secteurs principaux sont : la saisie (perfos-vérifs), filles sur

machines, au rendement ; la finition (machines de déliassage, reliure, mise sous enveloppe de ce qui sort de l'ordinateur) ; l'atelier ordinateur (travail en équipe) ; et les services de préparation (bureaux).

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef
- Section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



UNE RÉVÉLATION DE GISCARD-BARRE

« IL N'Y A PAS D'AFFAIRE BOULIN »

La retraite auvergnate de Giscard lui aura apporté une illumination : « Il n'y a pas d'affaire Boulin », et Barre le disait textuellement à l'Assemblée Nationale. Reconnaissons qu'il fallait y penser. Un ministre qui se suicide, un ministre qui dans son ultime lettre met en cause un de ses collègues de gouvernement et des « amis politiques », une multitude de révélations suivies d'autant

de démentis qui apportent de nouvelles révélations, on aurait pu penser qu'il y avait là tous les ingrédients d'une « affaire » bien délicate pour le pouvoir. C'était une erreur. Dont acte.

Et d'ailleurs, que valent nos interrogations ? Dans un communiqué, Giscard a fait savoir qu'il est « conscient de traduire le sentiment profond des Français et des Français en de-

mandant qu'on laisse désormais les morts enterrer les morts (sic), d'autant plus que les procédures judiciaires suivent leur cours... Premier ministre zélé, Barre a étayé par des preuves les intuitions giscardiennes. Peyrefitte aurait manqué à ses responsabilités ? Bien sûr que non ! La preuve : « S'il y avait manqué, il ne serait plus garde des sceaux ». Là encore, il fallait y penser.

Dans la sordide affaire Boulin — n'en déplaise à Giscard et à Barre —, le communiqué présidentiel et la réponse de Barre à l'Assemblée Nationale, en réponse à une question du PS, auront été les deux faits marquants de la journée de mercredi. Deux faits qui ne résolvent bien évidemment rien du tout.

Toutes les questions posées jusqu'à ce jour restent valables, qu'il s'agisse des

circonstances exactes de la mort de Boulin, des vrais motifs de cette mort, et des raisons politiques qui la sous-tendent. Trois points de vue exprimés ce mercredi, illustrent bien les interrogations : Jobert titre l'éditorial de sa « lettre » mensuelle d'un spectacle « nous coulons », tandis que Debré voit dans l'affaire Boulin « une crise de régime ». On notera enfin la première prise de

position publique de Séguy : « L'affaire Boulin est une affaire trouble, dont nous ne sommes pas sûrs de tout connaître ». Sans jouer au jeu délicat des contradictions au sein de la direction du PCF, force est de constater que cette prise de position de Séguy diffère sensiblement de celle de Marchais. Rappelons que pour celui-ci, rien n'est trouble : tout est de la faute à la presse.

AFFAIRE BOULIN

LE CANARD ENCHAÎNÉ CONFIRME SES INFORMATIONS

Après le suicide de Boulin, le *Canard Enchaîné* avait sursis à la publication de nouvelles informations sur l'affaire. Il y revient dans son numéro de ce mercredi, confirmant plusieurs des informations qu'il avait précédemment données.

Selon le *Canard*, « il existe dans le dossier du juge d'instruction au moins trois pièces prouvant que le ministre est intervenu, depuis le début, dans cette affaire ».

Le 11 juillet 1974, Boulin, une semaine avant l'achat de ses terrains, écrivait à Tournet : « Il me paraît indispensable que des contentieux judiciaires soient jugés ou transigés, car il semble que tout le monde sache qu'Holitour = Tournet ».

Boulin avait acheté son terrain officiellement à la société Holitour, domiciliée en Suisse, qui n'était qu'un paravent de Tournet. Cette lettre indique donc, selon le

Canard, que « Boulin savait parfaitement, avant de signer, qu'il y avait dissimulation quant à l'identité réelle du vendeur ».

Deuxième document : le *Canard* a eu connaissance d'une lettre envoyée en novembre 1972 par le notaire Gérard Groult à Boulin, alors ministre délégué auprès du premier ministre. Ce notaire, agissant pour des hommes d'affaires normands désireux d'acheter le terrain de Ramatuelle, demandait à Boulin d'intervenir pour obtenir une attestation du directeur départemental de l'agriculture du Var. Cette lettre prouve, écrit le *Canard*, que « dès 1972, Boulin sait que des hommes

d'affaires normands sont intéressés par le terrain de Ramatuelle ».

Troisième document : une lettre de Boulin à Tournet, de janvier 1973, où il est question de ses démarches pour obtenir un permis de construire au profit des acquéreurs normands.

Le *Canard* rappelle enfin que Boulin a soutenu son ami Tournet pour sa demande d'obtention du titre de commandeur de la Légion d'Honneur, et ceci après qu'il ait eu connaissance du fait que le terrain ait été vendu aux hommes d'affaires normands.

Enfin, le *Canard* rappelle un certain nombre d'affirmations de Tournet, qu'il convient évidemment d'accueillir avec précautions : Tournet aurait remboursé à Boulin les 40 000 F payés pour les deux hectares de Ramatuelle ; le même Tournet aurait financé les campagnes électorales de Boulin.

Le *Canard Enchaîné* confirme enfin l'information qu'il avait donnée, selon laquelle Giscard aurait vivement reproché à Boulin d'avoir reçu des journalistes du *Canard*. Le *Monde* avait également confirmé cette information, démentie par Giscard.

● Mort de Virgile Barel

Virgile Barel, ancien député PCF des Alpes-Maritimes, vient de mourir à l'âge de 89 ans. Membre du PCF depuis sa création, il avait été élu député en 1932. Avec l'ensemble des députés PCF, il avait été arrêté en octobre 1939. A la Libération, il avait été directeur adjoint du cabinet de François Billoux, ministre PCF.

Il avait été réélu à plusieurs reprises député, notamment en 1973, où il avait été le doyen de l'Assemblée. Il ne s'était pas représenté en 1978, le PCF présentant à sa place un jeune loup, Caressa, qui a été battu.

Son fils Max Barel, résistant, était mort sous la torture.

LE RAPPORT D'AUTOPSIE

Le procureur de la République de Versailles déclare dans un communiqué que « le rapport d'autopsie et les conclusions du rapport d'expertise toxicologique établissent que le ministre s'est donné la mort par noyade... entre 18 H et 20 H après l'absorption... d'un puissant tranquillisant ». Ces rapports confirment donc les éléments de l'acte de décès.

APRES PIPERNO, C'EST PACE QUI VA ETRE EXTRADÉ

La chambre d'extradition a donné un avis favorable à l'extradition de Lanfranco Pace. Comme pour Piperno qui n'avait pas attendu plus de 17 heures avant d'être extradé, les choses risquent de se passer très vite : il ne manque qu'une signature du gouvernement. Deux extraditions coup sur coup, deux atteintes au droit d'asile politique, deux dénis de justice : l'« espace judiciaire européen » fonctionne bien. Pourtant dans le cas de Pace, la justification de l'extradition semblait encore plus difficile à établir.

Le 14 septembre dernier, Pace était arrêté à Paris par la police française à l'issue d'une conférence de presse, donnée par Panela, le leader du parti radical italien. Le rédacteur de la revue italienne *Métropoli* avait choisi de se mettre à la disposition de la justice et de demander l'asile politique pour éviter d'être arrêté en Italie et de passer 2 ou 3 ans en prison avant tout jugement.

Comme Piperno, Pace est accusé de complicité dans la séquestration et l'assassinat d'Aldo Moro et il est l'objet des mêmes 46 chefs d'accusation. Les deux affaires sont similaires : Pace se démarque aussi des Brigades Rouges

même s'il partage avec Piperno certaines théories du courant autonome italien et rejette les accusations politiques comme les calomnies lancées contre lui. Cependant, les griefs semblaient plus difficiles à établir dans son cas.

Pour Piperno, 44 des 46 chefs d'accusation avaient été écartés et les deux autres retenus au prix d'acrobaties juridiques : les juges lui avaient reproché essentiellement d'avoir aidé deux membres des BR à se cacher. Pour Pace, aucun témoignage ne vient en appui à cette accusation. De plus, à la différence de Piperno, Pace n'a jamais été concerné par



l'enquête menée en Italie sur l'assassinat de Moro avant que ne soit formulée, le 31 août dernier, la demande de son extradition. Ce qui était dans un cas un argument ne pouvait l'être pour le second.

En dépit de la minceur du dossier, en dépit de son refus de considérer le caractère politique de l'extra-

dition, la chambre a donc, 15 jours après la comparution de Pace, prononcé encore un arrêt scandaleux. Pace ira sans doute rejoindre Piperno dans les prisons italiennes : nouvelle collaboration de deux régimes européens dans les atteintes qu'ils portent aux libertés démocratiques.

D. DELORME

Premières auditions dans l'affaire Boulin

Dans le cadre de l'enquête préliminaire menée pour déterminer s'il y a eu violation du secret de l'instruction dans l'affaire Tournet-Boulin, le juge Renaud Van Ruymbeke a été entendu par M. Le Guehec, procureur de la République à Paris. Il a déclaré n'avoir divulgué aucune information sur l'affaire, dont l'instruction se poursuit.

Roger Fressoz, directeur du *Canard Enchaîné*, a également été entendu ; il a affirmé que ses sources d'information étaient extérieures au milieu judiciaire et que Boulin, lorsqu'il avait rencontré des journalistes du *Canard Enchaîné*, n'avait pas mis en cause le magistrat instructeur.

L'affaire des terrains grecs de Giscard

Encore une affaire immobilière : selon un journal grec, Giscard a acheté, en 1966, un terrain de 15 hectares en Grèce, dans des conditions douteuses. L'avocat grec qui aurait effectué la transaction avait été poursuivi pour « détournement de terres appartenant à l'Etat ». Les terrains vendus seraient en effet, selon la législation grecque, invendables à un particulier. L'avocat grec vient de démentir tardivement avoir vendu quoi que ce soit à Giscard.

INTERNATIONAL

SAHARA : UN TOURNANT DANS LA GUERRE

Les combats auxquels on a assisté depuis le début de l'année, et dont les batailles de Smara et Lebouirat sont un aboutissement, ont été en partie favorisés par «la dynamique de paix» engagée à partir de juillet 1978, à l'occasion du coup d'Etat et qui aboutit le 5 août 1979 à la signature de l'accord de paix entre le Front Polisario et la République islamique de Mauritanie. Les implications de ce renversement de situation sont de plusieurs ordres : militaires bien sûr, mais aussi diplomatiques, et enfin — surtout peut-être — politiques : une convergence d'intérêt s'est affirmée pour voir les ambitions marocaines brisées.

Par Grégoire CARRAT

5 août 1979 : La paix signée

entre le Front Polisario et la Mauritanie



Lorsqu'à la fin de l'année 1975 le gouvernement mauritanien d'Ould Daddah a décidé d'entrer en guerre aux côtés du Maroc contre le peuple sahraoui, l'événement avait paru surprenant : comment la Mauritanie, qui avait dû mener un rude combat contre les ambitions marocaines pour défendre son existence une dizaine d'années auparavant, pouvait-elle s'allier à Hassan II pour dépecer le Sahara. De plus, il apparut rapidement que l'indépendance même de la Mauritanie était remise en cause par cette politique qui ouvrait largement les portes aux manœuvres marocaines, et favorisait un retour en force de la France dans la conduite des affaires du pays.

Pour le peuple sahraoui, cela apparut, en outre, comme une véritable trahison : à l'inverse du souverain marocain, le gouvernement mauritanien avait eu une attitude très libérale à l'égard du peuple sahraoui au cours de la lutte contre le colonialisme espagnol : des camps de réfugiés étaient installés en Mauritanie, et après le déclenchement de la guerre de libération, le 20 mai 1973, le Front Polisario disposait d'une grande liberté de mouvement.

LE PRIX DE LA GUERRE

La Mauritanie devait payer très cher cette attitude et Ould Daddah y perdit le pouvoir qu'il exerçait depuis l'indépendance. Tout d'abord, elle dut supporter le poids d'une guerre : d'une part, celle-ci motiva réquisitions, impôts supplémentaires, d'autant plus difficilement acceptés que la cause pour laquelle ils étaient levés suscitait une hostilité croissante ; et d'autre part, elle ruina rapidement le pays, les achats d'armes, l'entretien de l'armée accroissant la dette d'autant plus vite que les coups portés par le Front Polisario contre la ligne de chemin de fer Zouerate-Nouadhibou rendaient aléatoire la principale ressource de la Mauritanie : l'exportation du minerai de fer.

Ensuite, l'alliance avec le Maroc se traduisait par la venue de 6000 soldats marocains, une armée plus nombreuse que l'armée mauritanienne ; les prétentions marocaines entraînaient

des incidents, qui pour être relativement peu nombreux, n'en étaient pas moins révélateurs d'une tension croissante. Les organismes économiques et bancaires marocains pénétraient dans le pays. Les représentants marocains corrompaient presque ouvertement fonctionnaires et membres du gouvernement. La «protection» française se traduisait par le retour des parachutistes. Fin 1978, la dette avait atteint 750 millions de dollars et un service annuel représentait 30% des recettes d'exportation. Le pays était ruiné et sa stabilité gravement menacée.

LA NECESSITE DE LA PAIX

Le 10 juillet 1978, Ould Daddah était renversé par un comité militaire de redressement national qui affirmait être décidé à «prendre toutes les mesures nécessaires pour sortir définitivement de la guerre». Le 12 juillet, le F. Polisario décidait un cessez-le-feu de durée indéterminée à l'égard de la Mauritanie. Pour autant, ce n'était pas la paix. Les négociations que la Mauritanie engageait avec le Polisario étaient entravées par l'intransigeance marocaine : non seulement le Maroc refusait toute négociation globale mais en plus, il usait de toute son influence en Mauritanie pour empêcher que les négociations aboutissent et que celle-ci rompe de facto l'alliance scellée avec lui.

Deux événements soulignèrent particulièrement cette difficulté : le 21 mars 1979, un remaniement ministériel éliminera les ministres réputés les plus favorables à un accord avec le Polisario, suivi le 6 avril 1979, un remaniement plus important conduit par deux officiers réputés pro-occidentaux et pro-marocains. La mort de leur chef de file, survenue en mai, au cours d'un accident d'avion, favorisa un retour à la politique qui conduisit à la signature de l'accord de paix. L'autre événement est la création parmi les populations noires d'un Front «Walfauqui» de libération, sans doute encouragé par Senghor. Celui-ci n'avait pas hésité à prétendre réclamer l'autodétermination des populations noires.

La Mauritanie, qui ne pouvait et ne voulait poursuivre la guerre, voyait donc sa stabilité, son unité et son existence même menacées si elle ne sortait rapidement de la guerre, par un accord de paix.

L'ISOLEMENT DU MAROC

Sortir de la guerre était une nécessité impérieuse pour la Mauritanie, cela signifiait non seulement renoncer aux ambitions territoriales affirmées par Ould Daddah, mais également adopter, à l'égard du peuple sahraoui, une attitude diamétralement opposée à celle qui avait présidé à sa politique.

Il était nécessaire de recon-

naître ce que le peuple sahraoui avait imposé par sa lutte : la légitimité de ses aspirations et de son combat.

Les conséquences en sont nombreuses. L'une des plus essentielles est de contribuer à l'isolement du Maroc sur le plan international, en le privant de la caution que pouvait constituer la Mauritanie aux yeux de nombreux Etats du Tiers-Monde. Face à une volonté de paix qui anime le Polisario et la Mauritanie, le Maroc apparaît comme le principal fauteur de guerre, entravant l'exercice du droit à l'autodétermination exigé de plus en plus nettement dans toutes les instances internationales à l'O.U.A. et parmi les non-alignés notamment.

L'ANNEXION MAROCAINE

A cela, le Maroc a répondu par un véritable coup de force : non seulement il a ignoré l'appel au cessez-le-feu du comité de l'O.U.A. chargé de la question du Sahara occidental, mais en plus il décidait le 14 août de considérer le Oued Dahab, attribué auparavant à la Mauritanie, comme province marocaine. Cette initiative n'a qu'une signification : malgré son incapacité à contrôler le Sahara, malgré les revers subis, le roi cherche à imposer par les armes la domination marocaine sur le Sahara. Cette politique est lourde de menaces car elle comporte un risque d'escalade qu'il revient aux soutiens internationaux du Maroc d'enrayer ou de favoriser.

L'accord de paix

La substance de l'accord de paix est la reconnaissance pour chacune des deux parties de l'intégrité territoriale de l'autre d'une part, et la décision d'une «paix définitive» de l'autre. L'implication, du point de vue de la Mauritanie, de cette attitude, est un véritable renversement de position : le Front Polisario est reconnu comme représentant de l'autorité légitime au Sahara, et quasiment traité comme un gouvernement, alors que la Mauritanie s'était engagée dans la guerre en 1975

parce qu'elle prétendait partager avec le Maroc cette autorité légitime. En corollaire, le gouvernement mauritanien définit par cet accord un point de vue sur la paix et la stabilité dans la région qui coïncide avec les intérêts du peuple sahraoui : «Intangibilité des frontières héritées de l'époque coloniale», garantie de l'exercice des «pleins droits nationaux du peuple sahraoui». Ces éléments rendent caducs les engagements pris par la Mauritanie à l'égard du Maroc dans

l'accord de Madrid de 1975 qui partagent le Sahara. En renonçant à voir légitimées ses revendications sur le Sahara, le gouvernement mauritanien souligne l'illégitimité des revendications marocaines qui étaient solidaires des siennes. Ce qui est rendu particulièrement sensible par le fait que l'accord ne traite pas de la seule région occupée par la Mauritanie, mais des relations entre le Sahara et la Mauritanie.

Extrait du texte de l'accord

1. — Considérant l'attachement des deux parties mauritanienne et sahraouie au respect scrupuleux des principes inviolables des Chartes de l'O.U.A. et de l'O.N.U. relatifs au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à l'intangibilité des frontières héritées de l'époque coloniale.

2. — Considérant le désir sincère des deux parties d'instaurer une paix juste et définitive entre la République Islamique de Mauritanie et le Front Polisario, conformément aux principes de la coexistence pacifique, du respect mutuel et du bon voisinage.

3. — Considérant la nécessité impérieuse pour les deux parties de trouver une solution globale et définitive au conflit garantissant au peuple sahraoui ses pleins droits nationaux, et à la région, la paix et la stabilité.

I. — a) La République Islamique de Mauritanie déclare solennellement qu'elle n'a et n'aura pas de revendications territoriales ou autres sur le Sahara occidental.

b) La République Islamique de Mauritanie

décide de sortir définitivement de la guerre injuste du Sahara occidental suivant les modalités arrêtées en commun accord avec le représentant du peuple sahraoui, le Front Polisario.

II. — Le Front Polisario déclare solennellement qu'il n'a et n'aura pas de revendications territoriales ou autres sur la Mauritanie.

III. — Le Front Polisario, au nom du peuple sahraoui, et la République Islamique de Mauritanie décident par le présent accord de signer entre eux une paix définitive.

IV. — Les deux parties ont décidé de la tenue de rencontres périodiques entre elles en vue de veiller à l'exécution des modalités annoncées au paragraphe I. alinéa b.

V. — Les deux parties transmettront cet accord immédiatement après sa signature au Président en exercice de l'O.U.A., aux membres du comité Ad-Hoc, aux secrétaires généraux de l'O.U.A. et de l'O.N.U., ainsi qu'au Président en exercice des Non-Alignés.

IRAN APRES LA DEMISSION DU GOUVERNEMENT

Le « Conseil de la révolution » se voit confier par Khomeiny une série de réformes

Tandis que certaines informations parvenant de Téhéran font état de l'ouverture prochaine de négociations avec Washington, à propos du personnel de l'ambassade toujours retenu par les étudiants islamiques, l'Ayatollah Khomeiny s'est officiellement prononcé pour que cessent les marches de protestation contre l'impérialisme US qui créent selon lui une « tension alors que le pays est dans une phase de confrontation avec les grandes puissances ». D'autre part, les rumeurs selon lesquelles les exportations de pétrole iranien à destination des Etats-Unis seraient suspendues, ont été démenties à Téhéran, notamment par le ministre du Pétrole.

Pour leur part, les Etats-Unis ne semblent pas vouloir envenimer leurs relations avec l'Iran et le département d'Etat s'est déclaré « confiant » dans les assurances données par les autorités iraniennes concernant la sécurité des Américains. Toutefois

Avec les exigences des étudiants islamiques qui ont réaffirmé leur décision de poursuivre l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran jusqu'à la satisfaction de leurs revendications (extradition du Shah et rupture des relations diplomatiques avec les USA), avec les pressions de certains groupes qui professent les menaces les plus radicales contre les Etats-Unis, la protestation anti-américaine a pris des proportions telles que l'Ayatollah Khomeiny a jugé bon de demander l'arrêt des manifestations. Celui-ci a nettement déclaré : « A ce stade où la nation est confrontée aux grandes puissances, il ne faudrait pas créer une tension sur des sujets de cette sorte » ajoutant « ces marches vont à l'encontre des intérêts de l'Islam » et sont mises à profit par des « éléments qui ne cher-

chent qu'à créer le désordre et le trouble » et qui « s'infiltrent pour dévier le cours normal de la révolution ». Cette dernière mise en garde pourrait s'adresser notamment au parti Toudeh qui ne soutient les manifestations d'anti-américanisme que pour mieux accréditer l'idée que l'impérialisme US est le seul danger pour l'indépendance de l'Iran, et faire oublier ainsi celui que représentent les pressions de la superpuissance soviétique voisine.

La situation actuelle est telle en Iran que le contrôle qu'en a le régime de Khomeiny paraît relatif. De nombreuses villes du Kurdistan échappent totalement au contrôle du gouvernement central, on assiste à un essor des manifestations en Azerbaïdjan, la situation économique se détériore. La situation créée sur la base de problèmes économiques et

les USA ont conseillé à leurs ressortissants d'évacuer l'Iran. Carter a désigné deux émissaires pour négocier avec Téhéran, ces derniers sont actuellement à Istanbul (Turquie) d'où ils attendent la décision de Khomeiny qui jusqu'à maintenant, se refuse à les recevoir. Celui-ci a déclaré : « Si les Etats-Unis nous restituent le Shah, l'ennemi n°1 de notre nation, et arrêtent de nous espionner, la voie sera ouverte pour des négociations sur nos relations, dans l'intérêt national ».

D'autre part le représentant de l'OLP à l'ONU a annoncé mercredi que son organisation avait dépêché une délégation pour servir de médiateur dans le conflit qui oppose actuellement les USA à l'Iran.

Le conseil de la révolution devenu l'unique organe du pouvoir exécutif, à la suite de la démission du gouvernement Bazargan, se voit confier par Khomeiny d'importantes réformes dont la mise en œuvre d'une réforme agraire.

socials, de problèmes de minorités non résolus et qui ne peut que susciter le mécontentement justifié des masses, peut être propice à des provocations encouragées par des forces pêchant en eau trouble, notamment au profit des superpuissances.

Pour sa part, Khomeiny, confronté à la fragilité de son pouvoir, semble soucieux des risques d'aggravation de la situation. Il a maintenu en fonction la commission chargée de négocier avec la résistance kurde d'une part et il a confié au Conseil de la révolution la mise en valeur de réformes importantes. L'unique organe exécutif qui subsiste à la suite de la démission de Bazargan, se voit confier la charge d'achever l'épuration de l'administration, de mettre en œuvre une réforme agraire et d'assurer le bien-être des « mostazafin » (dshérités). L'avenir dira

s'il s'agit là d'une volonté effective de s'attaquer au problème du chômage et des difficiles conditions de vie des masses, mais le régime en a-t-il les moyens ? La tâche à accomplir est immense et devra être menée dans un délai de ... deux mois, du moins selon ce qu'a fixé Khomeiny. D'ici deux mois, le pays devrait être doté d'une nouvelle constitution, d'un parlement et d'un président de la république élus, la préparation de ces différentes élections étant également confiée au Conseil de la révolution.

Si un certain nombre de réformes ne sont pas mises en place, notamment pour le redressement et le développement économique de l'Iran, ce sont les acquis mêmes de la lutte du peuple iranien, en particulier dans le domaine de l'indépendance, qui pourraient être remis en cause.

Frank ROUSSEL

Bolivie : une semaine après le coup d'Etat Le nouveau régime fait face à un isolement complet à l'intérieur comme à l'extérieur du pays

Huit jours après avoir pris le pouvoir par un coup d'Etat militaire, le colonel Natusch Busch qui continue à prétendre bénéficier d'une « légitimité populaire » voit s'élargir l'opposition à toutes les couches sociales du pays. La grève générale de la COB (Centrale ouvrière bolivienne) se poursuit, soutenue massivement par le secteur combattif des mineurs d'étain, les journalistes pour leur part sont en grève illimitée contre la censure. Le « Comité pour la défense de la démocratie » s'est constitué au lendemain du putsch et réunit l'ensemble des forces politiques contre la dictature. Le gouvernement renversé est rentré dans la clandestinité d'où il appelle à la lutte. La police qui ne soutient pas le coup d'Etat refuse de réprimer l'insurrection populaire armée qui s'étend. Des divisions apparaissent même au sein

de l'armée, certains secteurs refusant de continuer à apporter leur soutien aux auteurs du coup d'Etat. Malgré la résistance unanime contre le putsch, le colonel Natusch Busch qui semblait hésiter un moment sur la marche à suivre, a démenti formellement les rumeurs sur sa démission, et s'est refusé, selon ses propos, à « revenir en arrière ». Les combats entre manifestants et soldats ont fait à ce jour au moins une soixantaine de morts et plusieurs centaines de blessés. A cet isolement total à l'intérieur du pays vient s'ajouter l'isolement du régime à l'étranger. A l'heure actuelle, aucun pays ne l'a reconnu, pas même les Etats-Unis qui n'ont pas répondu à la demande d'échange de relations diplomatiques adressée par La Paz.

F.R.

● Corée du Sud le peuple exige de vrais changements

C'est ce mardi que les autorités militaires sud-coréennes ont rendu public une version officielle sur l'assassinat le 26 octobre du président Park Chung-Hee. Cette version écarte la participation de militaires au complot, qui serait l'acte d'un homme seul — Kim Joe Kyn, chef de la KCIA — aidé par 5 de ses subordonnés. Cependant, selon le communiqué de la commission d'enquête, d'une part Kim sera jugé par une cour martiale au cours d'un procès public ; d'autre part 111 personnes ont été interrogées et 33 sont encore gardées à vue.

En ce qui concerne l'évolution de la situation, selon l'opposition au régime de Park, « la population attend quelque chose qui tarde à venir ». Si le pouvoir attend trop longtemps pour annoncer ses intentions, c'est à une nouvelle vague de mécontentement (grèves, manifestations...) auquel le pouvoir va être confronté.

Un des principaux chefs de l'opposition, Kim Young-Sam, a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse (dont le contenu dans la presse a été censuré par les autorités militaires) que la Constitution devait être révisée. Président du « Nouveau parti démocrate », il avait été expulsé du Parlement en octobre, ce qui avait d'ailleurs entraîné la démission en bloc des députés de l'opposition. Se pose aujourd'hui la question de l'annulation de cette expulsion.

Il y aurait à l'heure actuelle plus d'un millier de prisonniers politiques. Les chrétiens de Corée du Sud, notamment considèrent dans leurs déclarations, que la mesure la plus urgente à prendre est précisément la libération de tous les prisonniers politiques.

Pour l'instant, la majorité gouvernementale refuse toutes ces demandes.

LE PRESIDENT HUA GUOFENG TERMINE SON SEJOUR EN EUROPE OCCIDENTALE

« C'est avec un sentiment de satisfaction que nous retournons en Chine »

A l'issue de sa visite dans quatre pays d'Europe occidentale, le Premier ministre chinois Hua Guofeng a fait une déclaration à la presse le mardi 6 novembre, à l'aéroport de Rome, au moment de s'envoler pour Pékin. Qualifiant sa visite de « succès total » il a dit notamment : « C'est avec un sentiment de satisfaction que nous retournons en Chine ».

**« NOTRE VISITE
AVAIT POUR BUT
DE RENFORCER
L'AMITIE »**

Hua Guofeng a indiqué : « Nous avons eu des entretiens amicaux, profonds et fructueux avec les dirigeants des quatre pays visités et nous sommes parvenus à une profonde identité de vues sur le développement ultérieur des relations bilatérales et le renforcement de la coordination et de la coopération dans les affaires internationales. (...) »

Nous avons aussi eu des contacts avec des amis sincères, anciens et nouveaux, de différents milieux des quatre pays, admirés leurs réalisations dans divers domaines et acquis bien des connaissances utiles. Notre visite en Europe occidentale avait pour but d'accroître la compréhension, de renforcer l'amitié, de développer la coopération avec les pays d'Europe occidentale et de maintenir en commun la paix. Je crois que notre but est atteint ».

**« LA COOPERATION
AMICALE CONNAITRA
UN NOUVEL ESSOR »**

Il a poursuivi : « Notre pays a toujours attaché une grande importance au développement de ses relations avec les pays ouest-européens, car cela ne concerne pas seulement les intérêts de nos deux parties, mais aussi la situation d'ensemble qu'est

la paix et la stabilité dans le monde.

Nous estimons qu'une Europe occidentale indépendante et en sécurité, dotée d'une économie et de sciences et techniques avancées est un facteur important pour la sauvegarde de la paix et de la stabilité mondiale. La Chine espère voir une Europe forte et unie, et l'Europe occidentale souhaite de son côté une Chine puissante et prospère. Grâce à ce voyage, nous sommes convaincus que la coopération amicale dans les domaines politique, économique, scientifique, technologique et culturel entre la Chine et les pays d'Europe occidentale connaîtra un nouvel essor ».

**« JE SOUHAITE
DE TOUT COEUR
QUE CETTE PRECIEUSE
AMITIE S'ACCROISSE »**

Au moment de dire au revoir à l'Europe, le Premier ministre Hua Guofeng

a tenu à remercier une fois encore les gouvernements ouest-européens ainsi que leurs peuples pour l'hospitalité chaleureuse qui lui a été réservée « depuis plus de vingt jours, a-t-il dit, nous sommes pris dans le tourbillon des sentiments d'amitié sincère des peuples ouest-européens envers le peuple chinois. Ce souvenir sera pour nous inoubliable ».

Le président Hua Guofeng a conclu en disant : « C'est avec l'amitié sincère du peuple chinois, fort de neuf cent millions d'hommes, envers les peuples européens que je suis venu. Je repars maintenant chargé des profonds sentiments d'amitié des peuples européens envers le peuple chinois. Je souhaite de tout cœur que cette précieuse amitié s'accroisse au fil des jours et que les peuples des pays ouest-européens remportent de nouveaux succès ».

Abonnez-vous au Quotidien du Peuple

4 mois 100 F
1 an 350 F
Soutien 600 F
..... F

Nom (en capitale)
Prénom
Ville
Date

A renvoyer : BP 225 - 75 924 Paris cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte n° 668 J.

LES TRAVAILLEURS D'ALSTHOM-BELFORT ETAIENT APPELES A VOTER CE JEUDI

Jeudi 10 heures

De notre envoyé spécial

Ce jeudi à 14 heures, l'intersyndicale convoque un meeting de tous les ouvriers de l'Alsthom-Belfort : au cours de celui-ci tous les salariés, toutes catégories confondues, grévistes et non-grévistes étaient appelés à se prononcer sur des propositions patronales. Au piquet, nombre de grévistes remettent en cause cette décision, rappelons comment on en est arrivé là.

Il y a une quinzaine de jours, le tribunal de Belfort statuant en référé affirmait en substance qu'il n'y avait nullement urgence à expulser les grévistes de l'Alsthom, puisqu'ils ne portaient pas atteinte aux personnes et aux biens en occupant leur entreprise. La Cour d'appel de Besançon alors saisie par la direction, conditionnait l'expulsion à l'ouverture de négociations « dans les 8 jours ». Faute de quoi, à partir du mercredi 7 novembre, à 18 H 30, la décision d'expulsion devenait exécutoire.

80 HEURES DE NEGOCIATIONS

Les négociations se sont donc poursuivies et on en était mercredi, selon un gréviste, à la 80^e heure ! Parallèlement, la Cour d'appel de Besançon avait

exigé qu'une commission de conciliation se mette en place. Composée paritairement de défenseurs du patronat et de ce que la justice appelle : « des représentants des salariés », mais extérieurs à l'entreprise.

Les débats dans cette commission évoluaient plutôt bien, puisqu'aux dernières nouvelles, seules deux membres de cette commission sur dix défendaient avec intransigeance le point de vue de Dufour, le directeur de l'Alsthom Belfort. Néanmoins, les règles de fonctionnement de cette commission, sont ainsi faites que ce mercredi à 4 H du matin, la commission s'est vue imposer l'obligation d'organiser un vote de tout le personnel. Sans cela, la commission suspendait ses travaux sur un

« constat d'échec » et les gardes mobiles avaient le feu vert pour intervenir dès jeudi matin...

En tout cas, ce jeudi, des élections sont organisées. La question ne devrait pas être autant qu'on puisse le savoir à l'heure où nous mettons sous presse : « Etes-vous pour ou contre la poursuite de la lutte » mais plutôt « Jugez-vous les propositions patronales acceptables ».

DES PROPOSITIONS SCANDALEUSES

Acceptables ? Au bout de six semaines de lutte, ces propositions ne le sont pas du tout. Tous les grévistes interrogés l'affirment formellement et ce, quel que puisse être par ailleurs leur sentiment sur l'opportunité d'accéder au chantage de la commission de conciliation exigeant un vote. En gros, en effet, Dufour propose de donner le 13^e mois... mais pas avant 1983 !

Pire : la promesse faite par Dufour qu'il accordera

le 13^e mois par petites parties en l'échelonnant jusqu'à 1983 l'amène néanmoins à « le prendre en compte dans l'appréciation des augmentations générales annuelles ». En clair : ou vous n'aurez pas le 13^e mois et vous aurez des petites augmentations de salaire, ou vous aurez le 13^e mois et ce sera autant de moins d'augmentation du salaire horaire. Un gréviste résumait très bien cette situation en disant : « Avec ce vote, nous sommes placés devant le choix suivant : ou bien nous acceptons de financer nous-mêmes notre 13^e mois, ou bien nous continuons à exiger qu'il soit à la charge du patron ».

Outre cette honteuse proposition, le patron accepte de donner un cinquième jour de congé pour mariage et diverses autres babioles qui soulèvent l'indignation, tant elles sont en-deça de ce qu'exigent les alsthomiens depuis 44 jours...

« NOUS N'AVONS PAS FAIT SIX SEMAINES DE GREVE POUR CE RESULTAT »

D'ailleurs, parmi les grévistes, quelle que soit leur sensibilité, membres ou proches de l'intersyndicale ou, disons, grévistes plus radicaux, tout le monde s'accorde pour repousser ces propositions, la meilleure preuve, c'est que lundi, l'intersyndicale les avaient déjà rejeté avec fracas !

Mercredi, au meeting de la salle Benoît Frachon, le porte-parole de la CFDT, à qui d'autres avaient cette fois laissé le soin de parler en premier, puisqu'il fallait annoncer un vote, déclarait : « Nous n'avons pas fait six semaines de grève uniquement pour ce résultat ». Alors pourquoi accepter ce scrutin ? Un gréviste, rencontré à la cantine du Comité d'Entreprise donne son point de vue : « L'intersyndicale a peur que si elle n'organisait pas

le vote, l'opinion publique lui fasse porter la responsabilité de l'intervention policière ».

Inutile de dire que les gars des piquets, du cœur de la lutte, ne voient pas ce mercredi soir les choses du même œil ! Pour presque tous, les choses sont simples : « Il n'y a pas de propositions nouvelles et sérieuses, donc il n'y avait pas à accepter le vote ».

« Quitte à prendre le risque de terminer la grève, je préfère que ce soit à la suite d'une intervention des flics plutôt qu'à la suite d'un vote du personnel » affirmaient un nombre étonnant de travailleurs.

Signalons en passant que l'intransigeance de la direction a montré que la politique des responsables de la CFDT, consistant à ouvrir pour rabaisser sérieusement les objectifs de la grève n'est pour le moins pas très payante. La direction CFDT, par exemple, propose que ne soient plus exigés que 100 F d'augmentation au lieu de 300 f et le 13^e mois en deux ans, au lieu de tout de suite. Il est vrai que ces propositions ont été faites au cours d'une conférence de presse notamment par J.-N. Leduc, secrétaire national de la FGM-CFDT. Rabaisser les objectifs est nécessaire pour la Fédération Générale de la Métallurgie puisque, de surcroît, elle fait pression pour que l'intersyndicale de l'Alsthom « passe la main » et que les négociations se passent désormais à Paris entre Schultz, le patron national d'Alsthom et les directions syndicales de la métallurgie ! Rassurons-nous, les grévistes de la CFDT ne partagent pas les vues de Leduc !

UNE COMBATIVITE INTACTE

Ce vote, ces propositions au rabais, de part et d'autre sont d'autant plus

mal venues et inadmissibles qu'ici la combativité ne faiblit pas. Au contraire. Qu'on en juge : dans la nuit de mardi à mercredi, un groupe de grévistes occupait la Chambre de Commerce, alors que non loin de là se déroulaient les négociations... accessoirement, ils faisaient débouler trois cars de gendarmes mobiles à l'Hôtel du Lion pour mettre fin à un sacage imaginaire du luxueux hôtel dans lequel la direction s'est réfugiée... Ce jeudi à une heure du matin, une montagne de pneus étaient enflammés sur une voie ferrée par une bonne cinquantaine de grévistes. Un militant assurait que « sans peine 200 grévistes pouvaient être mobilisés pour mener ce genre d'action ». Celle-ci par exemple avait été décidée en quelques heures. Prévue plus à l'avance, elle aurait sans nul doute permis de rassembler beaucoup de monde.

Autre signe de la combativité persistante, les grévistes ont découvert un ingénieux moyen pour mettre fin pour un certain temps au brouillage de Radio-Alsthom... qui a repris sans difficulté ses émissions, mercredi en fin d'après-midi.

Evidemment, ce mercredi, très nombreux étaient ceux qui souhaitent que puisqu'il fallait voter, le scrutin de jeudi reconduise la grève à la majorité. Une employée, gréviste infatigable, disait à la porte du 92 (il y en a 6 à garder) : « Evidemment, on est inquiet, mais ce qui nous rassure, c'est que pour les deux votes précédents, on l'était déjà... » Un autre gréviste précise qu'il n'est pas trop pessimiste car : « personne ne vient réclamer la réouverture des portes ». Néanmoins, chacun s'attendait, durant cette nuit de mercredi à jeudi à ce que le vote soit extrêmement serré.

François MARCHADIER

Alsthom Saint-Ouen

« TRESOR DE GUERRE » AUX MAINS DES GREVISTES

Dimanche dernier, sur proposition du Comité de grève et de l'intersyndicale, les « Alsthomiens » de St-Ouen ont pris une décision importante : démonter une pièce décisive sur chaque « machine-clé » et la mettre en lieu sûr. Cela pour faire échec, par avance à toute intervention policière. En effet, si l'usine était évacuée par les flics, son redémarrage sous la protection des CRS ne pourrait pas être immédiat.

Le travail a été fait très soigneusement. Ainsi des pièces de ponts roulants, sans lesquels rien ne peut être manipulé dans cette usine de grosse métallurgie, ont rejoint des mémoires électroniques d'appareillages plus sophistiqués dans ce qui est aujourd'hui un véritable « trésor de guerre » des grévistes. Ceux-ci se sont dotés là d'un moyen de pression supplémentaire et non négligeable face à une direction particulièrement intransigeante.

Autre signe de vitalité d'une grève qui dure depuis maintenant un mois à l'atelier chaudronnerie, une vingtaine d'ouvriers ont remis en route des machines et fabriquent des cen-



driers, des presse-papiers, des dessous-de-plats en fer forgé... destinés à des ventes de solidarité.

Mercredi, des grévistes de St-Ouen sont retournés à la Bourse. Cette fois, des boules pointues, lancées par centaines et des fumi-

gènes ont contraint les agents de change à interrompre leur séance ; trois grévistes ont été embarqués au commissariat pour « vérification d'identité ».

L'esprit d'offensive prévaut toujours à l'Alsthom St-Ouen.

DUBLIN : OPERATION CONTRE L'IRA

Le 2 novembre la branche spéciale « anti-terroriste » de la police d'Irlande du Sud, a saisi à Dublin sur un cargo en provenance des USA pour 500 000 livres d'armes destinées à l'Ira provisoire ; c'est la plus grosse saisie depuis 1973, car il y avait 156 armes dont deux M60, ces fusils mitrailleurs tant redoutés des britanniques qui tirent plusieurs centaines de coups à la minute, 14 fusils « armalite » fort

prisés des « snippers » (tireurs isolés) et 40 000 cartouches. Ces deux M60 devaient remplacer ceux qui ont été découverts par la police depuis le début de l'année (deux dans le nord et un dans le sud sur les 6 dont disposaient les « provos »). A Belfast les « provisoires » ont fait connaître que d'autres chargements avaient atteint leur but avant cette saisie. Cette opération de police, coïncidence curieuse, a

précédé le voyage que le chef du gouvernement d'Irlande du Sud, Lynch, fait aux USA cette semaine pour faire pression sur la communauté irlandaise aux Etats-Unis afin que celle-ci cesse de soutenir la résistance. Lynch confiera notamment à Carter qu'il a plus confiance dans les initiatives de Thatcher que dans un nouveau camp David consacré à l'Irlande.

P.M.L.